

# Les système d'information dédié aux places de stationnement réservées aux handicapés passe de la saisie initiale à la mise à jour et poursuit son développement

Autor(en): **Estermann, Hans**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft 12

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-871592>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le système d'information dédié aux places de stationnement réservées aux handicapés passe de la saisie initiale à la mise à jour et poursuit son développement

■ A présent que la saisie initiale des places de stationnement réservées aux handicapés, réalisée très rapidement, est en voie d'achèvement, ce sont maintenant la mise à jour et l'exploitation du système qui mobilisent toute notre attention. Des optimisations supplémentaires du système, prenant la forme de partenariats de données et de coopérations, sont par ailleurs en cours et une extension vers le «crowdsourcing» est prévue.



ROLLSTUHL PARKPLATZ.CH  
PLACEHANDICAPE.CH  
PARCHEGGIODISABILI.CH

## Introduction

Les nombreuses réactions positives transmises par les utilisateurs des données montrent clairement qu'une contribution essentielle à l'amélioration de la mobilité des personnes se déplaçant en fauteuil roulant peut être apportée en délivrant des informations fiables et précises sur la localisation exacte des places de stationnement qui leur sont réservées. Une action exceptionnelle menée en un an à peine a permis la saisie, la documentation et la mise à disposition sur une plateforme Internet dédiée des données correspondantes de plus de 6000 places de stationnement de ce type. L'idée de l'initiateur du projet, Urban Kägi, et de sa partenaire Conny Estermann, a bénéficié du soutien apporté par le professeur Stefan Keller de la Haute école technique (Hochschule für Technik) de Rapperswil et a rencontré un écho particulièrement vif auprès des ingénieurs géomètres. La conjonction de l'aide financière octroyée par le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) et de la coopération avec la Direction fédérale des mensurations cadastrales a permis au projet de s'imposer au cours de l'année précédente, marquée par la commémoration du centenaire de la Mensuration Officielle Suisse. Aujourd'hui, ce sont 8000 places de stationnement qui ont été saisies (cf. figure 1). Les lacunes encore présentes dans la couverture territoriale vont être progressivement comblées et l'objectif initialement visé de proposer 10 000 places de stationnement réservées aux handicapés sur le site semble dorénavant à notre portée. Si l'on tient compte de la bonne conjoncture actuelle dans le secteur de la construction, dont les priorités sont donc ailleurs, et du fait que les données ont été saisies par les bureaux de géomètres et les administrations publiques à leurs propres frais, la performance accomplie n'en devient que plus remarquable. Que tous les participants au projet soient chaleureusement remerciés une nouvelle fois ici.

## Géocodage inversé («reverse geocoding») et api.geo.admin.ch

Un certain nombre d'utilisateurs ayant attiré notre attention sur le fait que les adresses ne figuraient pas parmi les informations mises à disposition, alors qu'elles seraient très utiles comme entrées pour les systèmes de navigation, les données relatives aux places de stationnement

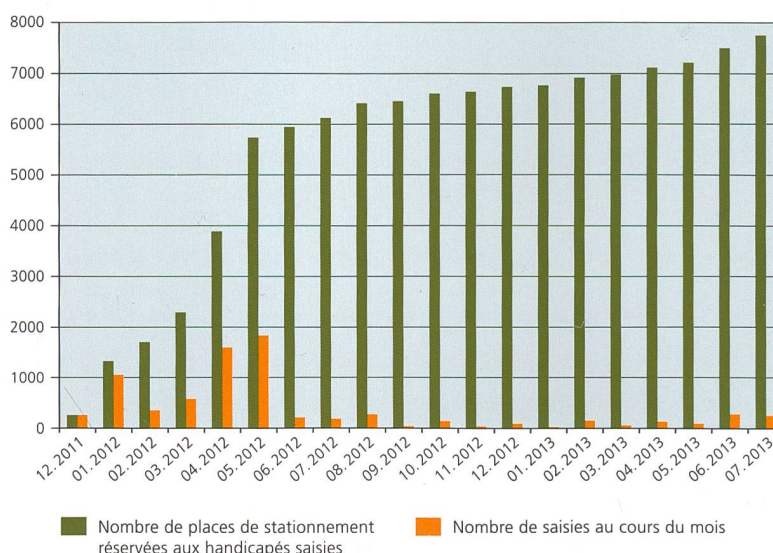
ont été complétées en conséquence en effectuant une attribution automatique via les coordonnées (géocodage inversé ou «reverse geocoding»), avec l'appui de l'Office fédéral de topographie swisstopo. A l'avenir, cet attribut devra être défini dès la saisie par le biais de l'extension de modèle «Adresse». Le traitement a posteriori par géocodage inversé, porteur d'une amélioration sensible de la convivialité à court terme, se poursuivra jusqu'à ce que l'adaptation ait été réalisée.

La présentation des places de stationnement réservées aux handicapés sur notre propre carte interactive (ou webmap) a également connu des modifications puisque le passage aux cartes de swisstopo comme arrière-plan pour les petites échelles s'est effectué avec l'aide de l'Office. Les données relatives aux places de stationnement sont désormais visualisées via l'interface de programmation api.geo.admin.ch (cf. figure 2). Aux grandes échelles, la représentation fondée sur «CadastralWeb-Map» reste à disposition. Malheureusement, cette intégration n'a pas pu être entreprise dans deux cantons, l'autorisation adéquate ne nous ayant pas été délivrée.

## 2<sup>ème</sup> phase du projet: mise à jour, optimisation et extension

Il ne s'agit toutefois pas de nous reposer sur nos lauriers. La direction du projet poursuit ses efforts pour optimiser

Figure 1: Statistiques de saisie des places de stationnement réservées aux handicapés



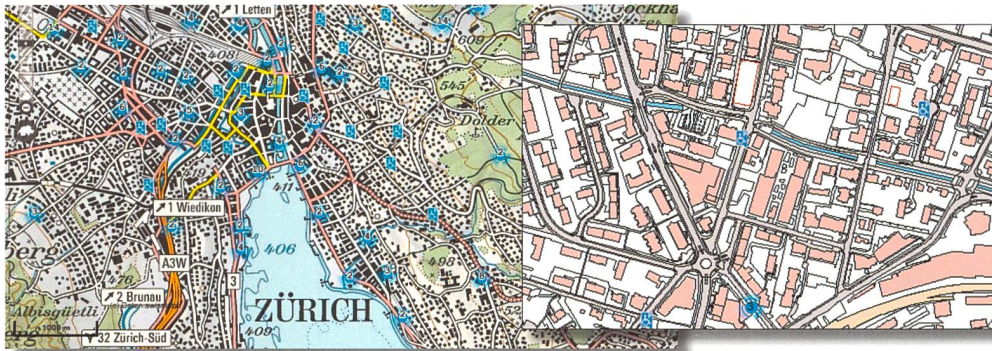


Figure 2: Carte interactive (webmap) fondée sur l'interface [api.geo.admin.ch](http://api.geo.admin.ch) nouvellement intégrée

le système proposé et faire progresser l'utilisation des données. Outre le comblement des dernières lacunes dans la couverture territoriale, c'est surtout le passage à un système de mise à jour fonctionnant parfaitement bien qui doit être garanti. Il est maintenant prévu que la mise à jour continue à être réalisée par les ingénieurs géomètres, mais qu'une voie supplémentaire de «crowdsourcing» soit instaurée, afin de permettre à toute personne le souhaitant de participer au complément des données et au maintien de leur actualité. Une validation par les bureaux de géomètres doit intervenir dans tous les cas, afin que la qualité élevée du système reste garantie. Il est envisagé que la mise à jour par les bureaux de géomètres s'appuie sur le processus de mise à jour des bâtiments. Ainsi, la «couche d'information des places de stationnement réservées aux handicapés» pourrait être incluse sans qu'un surcroît de travail trop important n'en résulte. Un examen plus approfondi de cette éventualité reste à conduire, notamment parce que les systèmes de mise à jour et d'annonces varient selon les cantons. La mise en œuvre qui s'ensuivra devra être adaptée aux conditions prévalant localement. S'agissant d'un projet reposant sur le volontariat, on doit compter avec quelques lacunes dans la couverture et des solutions de substitution devront être trouvées pour y remédier. La direction du projet planche actuellement sur cette problématique et compte sur un soutien aussi large que possible des bureaux de géomètres. Enfin, pour que cette tâche supplémentaire n'ait pas à être accomplie intégralement à titre gracieux, une petite indemnisation est prévue pour chaque mise à jour de places de stationnement réservées aux handicapés.

Le «crowdsourcing» doit permettre de réagir rapidement lorsque des objets manquants ou modifiés sont décelés. Un objet saisi ou modifié par ce biais doit être parfaitement identifié et signalé dans le jeu de données. Ces changements seront périodiquement validés par les bureaux de géomètres. Le système d'annonces ainsi étendu conduit finalement à une grande actualité et à une excellente couverture territoriale. Les conditions requises sur le plan technique pour donner un tour concret à cette possibilité vont maintenant être mises en place, sachant qu'il est d'ores et déjà possible de recourir à la plateforme mobile existante «ParaMap». L'intégration de plateformes de «crowdsourcing» existantes est à l'étude. Une adaptation du processus de livraison des données par les ingénieurs géomètres est prévue pour que la mise à jour gagne en convivialité. Il sera dorénavant aussi possible de livrer et de supprimer des points isolés. Conformément au concept initialement développé, seules des livraisons en bloc, du jeu de données complet d'un bureau, pouvaient en effet être effectuées jusqu'à présent. L'adaptation envisagée doit par ailleurs permettre à des utilisateurs de saisir des points isolés dans les données

et de corriger des points existants, en accompagnant bien évidemment ces informations de la mention «sous réserve de validation».

### Partenariats de données

Un premier contrat portant sur l'utilisation de données a pu être conclu dès 2012 avec la fondation suisse pour les paraplégiques. Les données relatives aux places de stationnement réservées aux handicapés sont utilisées par leur application mobile «ParaMap». Un autre accord a pu être signé récemment avec un fournisseur de systèmes d'informations routières. Des négociations sont actuellement en cours avec des développeurs de plateformes d'information et des fournisseurs de services de navigation.

D'autres partenariats de données sont évidemment les bienvenus pour le projet d'utilité publique des places de stationnement réservées aux handicapés, puisque les recettes ainsi générées aident à couvrir les dépenses consenties pour l'organisation et la mise à disposition de la plateforme.

### Association «Accessibility Data»

Ce projet s'est caractérisé jusqu'à présent par une responsabilité mixte, partagée entre les secteurs public et privé, et certains inconvénients en ont résulté pour le déroulement des processus. C'est pourquoi les organisations participantes ont décidé de fonder l'association «Accessibility Data» poursuivant des objectifs d'utilité publique. L'organisme autonome ainsi créé peut désormais apparaître comme une partie contractante indépendante. Il s'ensuit aussi que les responsabilités, les relations avec les participants au projet et les partenariats de données peuvent être définis avec une parfaite clarté. Enfin, l'association permet dorénavant de se présenter au monde extérieur d'une façon optimale et parfaitement homogène.

### Considérations finales

Des efforts significatifs sont encore à fournir pour finaliser le passage de la phase de saisie initiale à celle de mise à jour, tout en procédant simultanément à des améliorations et à des extensions. Les soutiens financiers dont il a bénéficié jusqu'à présent ont permis au projet de prendre son envol. D'autres contributions se révéleront toutefois nécessaires pour que notre jeune association puisse assumer la charge du projet et poursuivre son développement. «Accessibility Data» vous remercie dès à présent de l'aide que vous voudrez bien lui apporter.

Hans Estermann  
Président de l'association Accessibility Data  
[hans.ester mann@accessibility-data.ch](mailto:hans.ester mann@accessibility-data.ch)